TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

- Tapisserie siège

TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

Type de formation
: Continue

Durée de la formation
: 600 à 959 heures de formation

Prix
: Consulter l’organisme pour solliciter un devis

Formation diplômante
: Oui

Temps partiel
: Non

Formation courte
: Non

Contrat de professionnalisation
: Non

Apprentissage
: Non

TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

Présentation

CAP TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN SIEGE

Cette formation est éligible au CPF

Pré-requis

Si vous souhaitez intégrer un dispositif de formation, il vous faut assister obligatoirement à une réunion d'information collective mensuelle, afin d'obtenir les renseignements pour orienter votre candidature et connaître les modalités d'accès et le fonctionnement pédagogique d'IMARA. Pour vous inscrire RDV sur https://www.imara.fr/reunions-dinfo Nos services vous accompagneront dans vos démarches et vous orienteront sur les dispositifs qui correspondent à votre projet de formation.

Programme

Le parcours de formation permet d’acquérir les connaissances techniques du métier dans la discipline choisie.

- En professionnalisant, la totalité des heures est réalisée sur plateau technique en Occitanie.

- En certifiant, ce parcours est complété par un Tronc Commun de Compétences Transverses pluridisciplinaire métiers d'art, avec des modules transverses : dessin d’art, histoire de l’art, couleur & design, dessin technique, marketing, communication, démarche projet, softskills, numérique, écocitoyenneté.

Dans le cadre de l'individualisation des parcours de formation, le positionnement initial permet d'identifier plus précisément les besoins de montée en compétences de chaque stagiaire et de définir les objectifs, les contenus et la durée.

Formation réservée à un public adultes et spécifique aux métiers de l’artisanat d’art.

Coordonnées

IMARA *20 Rue Jean Moulin*
31250 REVEL *561285302*

Voir le site